CHRONIQUE LOCALE.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 29 mai. A l'ouverture de la séance de la Chambre, ce matin. M. Claiborne a déposé les résolutions suivantes:

"Puisque la nécessité d'une administration économique est maintenant reconnue par tous et que le peuple demande impérieusement que les dépenses extravagantes causées par les nombreuses commissions de l'état soient abolies.

"Puisque, il est reconnu par l'Assemblée générale que ce résultat peut être atteint par la consolidation de toutes les commissions de l'Etat, qu'il soit

"Résolu qu'un comité de cinq membres, dont deux nommés par le lieutenant gouverneur et président du Sénat, et trois par le speaker de la Chambre, soit créé avec l'autorité de convoquer les chefs de ces diverses commissions ou employés, dans le but de reconnaître la possibilité d'une telle consolidation ou fusion et le meilleur système à adopter : et qu'il soit en outre,

Résolu que le dit comité recevra comme instructions de rendre son rapport à l'Assemblée Générale aussi rapidement que possible pendant cette session."

Le bill Locke, interdisant le cumul des fonctions publiques, a été rapporté à l'unanimité par la commission judiciaire.

A LA CHAMBRE.

La séance a été ouverte à midi par une prière du Rév. P. Burkie. Cent six membres étaient présents.

Après le dépôt de quelques projets de loi, la discussion a été rouverte sur le bill Schwing.

M. Butler a proposé de voter le rapport de la majorité de la commission : M. Claiborne s'est prononcé en faveur du rapport de la minorité.

Le rapport de la majorité a été finalement voté par 54 voix contre 47.

AU SENAT.

La séance a été ouverte à midi par le lieutenant gouverneur Barrett. Trente-deux sénateurs ont répondu à l'appel nominal.

Il a été donné lecture d'un mémoire de la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans invitant l'assemblée à faire une enquête sur les assurances contre l'incendie.

Les projets de loi suivants ont été déposés :

Par M. Mouton—Reconnaissant comme un délit le fait d'obtenir logement et pension en invoquant de faux prétextes

Par M. Provosty—Une loi créant une commission des services publics.

Par M. Vincent—Amendement de la loi réglementant la pratique de la pharmacie.

Par M. Hayer—Déterminant les émoluments des assesseurs de paroisses.

La séance a été levée à 1 heure.

Pour les courses de chevaux.

Un meeting auquel assistaient quelques négociants de notre ville a été tenu hier matin dans une des salles de l'Hôtel Grunewald, afin de discuter la question du rétablissement des courses de chevaux à la Nouvelle-Orléans sur la base du pari mutuel.

Le projet de loi déposé mardi à l'Assemblée Générale par le représentant Labarre a fait le principal objet de la discussion, cependant les assistants se sont séparés sans prendre aucune décision. Il est probable qu'un second meeting sera très prochainement tenu.

Mort subite.

Delphine Populus, une femme de couleur âgée de 70 ans, domiciliée rue Conti près Remparts, est morte subitement hier soir vers 8 heures, alors qu'elle se trouvait à l'intersection des rues Remparts et Conti. Le coroner a fait la levée du corps et a constaté que la mort avait été causée par une affection cardiaque.

Concert et Bal de l'Orphéon Français.

C'est ce soir, à 8 heures, que l'Orphéon Français donne son concert annuel, dans la salle des Chevaliers de Colomb, 836 rue Carondelet. Ce concert, qui sera suivi d'un bal d'année bissextile, sera donné avec le concours du Cercle Apollon.

Voici le programme qui sera exécuté :

Chœur de voix de femmes.
Barcarolle.....Mendelsohn
Par le Cercle Apollon.
Chœur de voix d'hommes.
Dolorès.....Waldteufel-O'Connell
Par l'Orphéon.
Chœur de voix mixtes.
Les Bohémiens.....Schumann
Par le Cercle et l'Orphéon.
Duo.....Ivanhoe
L'Hermite et le Chevalier.
Par MM. Arthur Winteler et J. H. Desmares.

Les solos suivants seront chantés:
Le Trouvère.....Verdi,
Par Mlle Adèle Brou.
Jocelyn.....Godard,
Par Mlle Cornélia Cooke.
Sans Foi.....d'Hardelot,
Par Mlle Marcelle Jaquet.
Samson et Dalila.....SaintSaens,
Par Mlle Amélie Poujol.
Le Cœur et la Main.....Lecoq,
Par M. Raymond Delord.
La Juive (Vous qui du Dieu vivant).....Halevy
Par M. Arthur Winteler.
Chansonnette.....xxx
Par M. Victor Pellaroque.

Foire des Alumni de St-Aloysius.

La décoration des terrains du Collège St-Aloysius, pour le Festival en plein air qui sera donné les samedi et dimanche, 1 et 2 juin, par les alumni de cette institution, est à peu près terminée, et grâce au comité d'organisation l'emplacement de la fête offrira un charmant coup d'œil aux invités.

La Fête sera ouverte par Monseigneur Jas H. Blenk, archevêque de la Nouvelle Orléans.

Un programme de vaudeville très intéressant et très varié a été préparé pour chaque représentation.

Dimanche après midi à 2 heures, une matinée spéciale sera donnée pour les enfants.

Pendant les entr'actes des rafraîchissements seront servis par le Pretzel Club.

Echos de la Volksfest.

Voici les noms des personnes qui ont gagné des prix au concours de jeu de boules, dimanche et lundi à la fête populaire des Sociétés Allemandes:

Concours d'hommes: MM. Jos. Grunewald, Aug Gronstedt, Joseph Klein, T. M. Bradford, Joseph Melcher, F. Kruse, H. Schanzbach, Charles Mattern, J. J. Egloff, J. E. Renecke, Rich Mauberret, M. Schartz, E. Schartz, Geo. Waffen-Schmidt, E. Wendel, A. Susslin, E. Kruse, Geo. Schanzbach, Charles Stange, Paul Blum, Jr. William Matern, Christ Maurer, Max Schmidt, Jul. Wyler, John Rettemeyer, Jos. Schonacher, Dr P. Bohne, Fritz Mattern, Geo. W. Springer, E. Schindler, S. D. Merks, M. Huack, W. Goebel, A. Spitznagel. Le prix spécial pour les dix plus hauts billets a été gagné par Aug. Gronstedt.

Concours de Dames—Mes G. H. Stockton, Sophie Egloff, F. Kruse, Jul Wyler, Frida Koppel, G. W. Springer, J. W. Marice, H. Egoff, F. Helwig, E. Langbehn, Joseph Schonacher, F. L. Nuegesser, E M. Cahn, E. D. Vosbusch, A. Schmidtje, F. Langbehn, J. Nusloch, A. Schlosser, L. Beck, Dora Kruse, Ida Guthens, I. Waffenschmidt, J. J. Egloff, H. Wunder, E. Durr.

INJECTION BROU
Prompt soulagement des Cas les plus obstinés
sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.
VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

Pour favoriser une digestion parfaite et conserver la santé
RIEN N'EGALE
HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Distribution des diplômes aux élèves de l'Université Tulane et du Collège Newcomb.

La distribution des diplômes aux gradués de l'Université Tulane et du Collège Newcomb, a eu lieu hier matin à 11 heures dans la salle de l'Opéra Français, en présence d'une nombreuse assistance.

La cérémonie a été ouverte par une prière du Rév. William McFaddin Alexander, pasteur de l'église presbytérienne de la rue Prytanée.

Le Dr Caldwell, au nom des anciens élèves de l'Université Tulane, a prononcé ensuite un très intéressant discours, puis le président Craighead a donné lecture de son rapport annuel.

Un autre discours a été prononcé par le professeur Charles Chassaignac, doyen de la faculté de médecine, puis les diplômes ont été remis aux 234 gradués

Chauffeur accusé de vol.

Un chauffeur d'autotaxi du nom de Carlo Saltaformaggio, accusé d'avoir récemment commis un vol en pleine rue, a été arrêté hier matin et traduit devant la Cour Criminelle de Cité. Le prévenu a plaidé non coupable et a été placé sous une caution de 500 dollars.

VOL.

Pendant l'absence de Mme Ben Loup, hier matin vers onze heures, un voleur s'est introduit en sa demeure rue Robertson, 1235, et en a emporté une montre en or évaluée à $50.

Mme Loup a dit à la police qu'elle avait remarqué un nègre du nom de Louis Perret, qui rôdait dans les environs au moment où elle montait dans un car, et comme le noir avait l'habitude de travailler pour elle, ses soupçons se sont portés sur lui. Il a été arrêté dans la soirée.

SUICIDE.

Lilly Hurtzler, une jeune femme qui ces jours derniers avait pris plusieurs tablettes antiseptiques, dans l'intention de se suicider, est morte hier matin à l'hôpital Presbytérien où elle avait été transportée. La jeune femme demeurait rue Baronne, 337, d'où l'ambulance avait été mandée la semaine dernière pour la secourir.

Les étudiants ayant réussi à lui faire rejeter le poison l'avaient laissée aux soins de Mme Amelia Beeker, mais son état ayant empiré depuis elle avait été envoyée à l'Hôpital Presbytérien. Son père et sa mère demeurent rue Jolliet 924.

FRACTURE.

Stella Lacoste, une pensionnaire de la Maison Hospitalière, rue Quartier 822, est tombée en se promenant dans la cour de l'institution hier après-midi, vers deux heures et demie, et a subi une fracture de la jambe gauche.

Elle a été transportée à l'Hôpital.

Enfant échaudé.

Willie Murray, un enfant de 3 ans, demeurant rue Saratoga 441, en jouant dans la cour chez Mme Ester Marshall, une voisine, a renversé une marmite d'eau bouillante, hier matin, et a été échaudé au corps. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Frank LeBœuf à Constance Michel ; Eugene Netter à Corinne Dugas ; Joseph Lewis à Adelaide Gould.

NAISSANCES.

Mmes E. E Brown, une fille ; Fernand Car, un garçon ; F. J. Lauer, un garçon ; B. John, un garçon ; Geo. Herrmann, une fille ; M. Q. Conerly, une fille ; Frederick Ward, un garçon ; Wm Burel, une fille ; Fred. A. Korndorffer, un garçon.

DÉCES.

Mme Edwin Lodge, 30 an, Hôpital Presbytérien; Lee F Kellar, Jr, 14 ans, Nouveau Bassin; Margaret Bunck, 39 ans, 1237 Espagne; Chas Hirsch, 73 ans, Hôpital Touro ; Hy Taylor, 66 ans, 2708 Joséphine; Raymond Alambo, 6 semaines, 1614 rue Bourbon; Marie R. Bacchus, 59 ans, 1807 Ursulines; Angelo Delandre, 2 ans, 5129 Magasin ; Ernest White, 21 ans, 1302 Poydras; Evans D. Biggar, 43 ans, 832 Félicité; Joshua, Thomas, 51 ans, 1506 Touro; Elizabeth Gibson, 34 ans, 1116 Howard; Albert Bernett 8 ans, 1604 S. Claiborne; Nicolo Ferlaneva, 48 2501 Howard; Elizabeth Vincent, 86 ans, 1029 Musique; Mary A. Keyes, 87 ans, Bogalusa.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Richard Winn vs Blanche Buchner, révocation de contrat de mariage.

Joseph H. Garcia vs Rosie Weeks, demande de divorce.

Demande d'émancipation :

Fred H. L. Rosenbaum.

Mme Agnes Wood vs Richard Brock, séparation de corps et de biens.

Louis B. Giard vs James Murphy procès exécutif de $947.52.

Thos H. Underwood vs Liem Bing Wey, procès exécutif de $385.

Successions ouvertes :

Ellen Moriarety, Adam Joseph, Jane Deny.

Connaissez-vous rien de plus appétissant
ou qui rassasie plus qu'une grande assiettée de gâteaux de froment ou de gauffres avec une copieuse quantité de
Sirop de Déjeuner
Velva
Sa saveur délicieuse rend plus parfait encore tout ce que vous mangez avec. Le Sirop Velva dans le bidon vert est très apprécié dans nombre de demeures. Votre épicier a aussi maintenant le Sirop Velva dans le bidon rouge—le genre qui fait de si délicieux gâteaux, candis et desserts.
Essayez un bidon de 10 sous.
Penick & Ford, Ltd.
4 jan—6m—jeu dim

BOUTONS SUR SON VISAGE LE DEFIGURENT
Pendant Trois Longues Années. Souffrait Beaucoup. Résultats Merveilleux de Savon et Onguent Cuticura. Guéri En Quelques Semaines.
Je fus affligé de couperose pendant trois longues années. Ma figure était la seule partie affectée, mais j'étais très défiguré, je souffrais aussi beaucoup et j'avais des insomnies. J'eus tout d'abord des boutons durs et rouges qui s'emplirent plus tard de matière blanche. La démangeaison qu'ils causaient me faisait beaucoup souffrir. J'étais dans un état de perplexité quand je marchais dans les rues ou que je me trouvais devant le monde.

"Je pris des pilules et d'autres remèdes mais ils échouèrent complètement. J'étais sur le point de renoncer à tout traitement, quand l'idée me vint d'essayer le Savon et l'Onguent Cuticura. Je fis venir une Brochure Cuticura que je lus avec soin. J'achetai ensuite du Savon et de l'Onguent Cuticura et en suivant les directions je fus soulagé dans peu de jours. Je me lavais la figure avec le Savon Cuticura et l'appliquais l'Onguent Cuticura matin et soir. Ce traitement produisit des résultats merveilleux en sorte que je le continuai quelques semaines et fus complètement guéri. Je puis véritablement dire que les Remèdes Cuticura ne sont pas seulement tout ce qu'ils prétendent être, mais plus encore." (Signé) G. Baumel, 1015 O. 20me Place, Chicago, Ill., 28 Mai, 1911.
Les Remèdes Cuticura fournissent depuis plus d'une génération le traitement le plus économique pour les affections de la peau et du cuir chevelu. Un pain de Savon Cuticura (25c) et une boîte d'Onguent Cuticura (50c) sont souvent suffisants. Quoiqu'ils soient vendus dans le monde entier, un bon échantillon des deux, avec une brochure de 32-p. sur la peau, sera envoyé gratuitement, sur demande à la Potter Drug & Chem. Corp., Dept. 28A, Boston

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. ADOCIN.

Comparutions :

Joseph Dickman, actes de violence ; Philip Speed, méfaits ; Osmond J. Whaley, blessure ; Joseph Dickman, attaque à main armée.

Condamnations :

William Thomas, Rosie Stein, usage d'opium, $25 d'amende ou 60 jours de prison ; Daniel Buckley, violation de l'acte 154 de 1900, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquittés :

Otto Flohr, actes de violence ; Theo. Applehome, attaque et blessure.

Affaires abandonnées :

George Masse, Morris Penvalest, Lee Turner, Joseph Thomas, abandon du foyer conjugal : D. Garrois, actes de violence.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE HEMLOCK 408

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
522 rue Bourbon,
Jarry, Louis

AMUSEMENTS
DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10c
SELECTED MOTION PICTURES
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY TUESDAY THURSDAY

Mandeville, Madisonville et Houltonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 2 MAI 1912.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
50c—MANDEVILLE—50c
75c RIVIERE TCHEFUNCTA 75c
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis
Départ à l'arrivée du train de 7.45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE, Incorporée.
No 337 rue Carondelet.
25 avril—1

Ventes inscrites au bureau d'annonces.

Samuel C. Theisen à Union Homestead Assn, terrain, Miro, D'Abadie, Onzaga et Tonti, $1300.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1300.

Mme Octave Bertonière à Phil. W. Anepohl, terrain, Clay, Dupré, D'Abadie et Aubry, $300.

Mlle Eliza F. Hoffman à Veuve Francis O'Neil, 2 terrains, Marengo, Chestnut, Colisée et Constantinople, $6,000.

Mlle Mammie R. Luckett à Mme John F. Luckett, 3 terrains, Alexander, Baudin, Murat et Banks, $262 50.

Alfred L. Asbury à Joseph Gernsbacher, 2 terrains, Chestnut, Camp, Dufossat et Bellecrstle, $4875.

Charles H. Barrow à Harry O. Penick, 2 terrains, St-Charles, Lowerline, Hampson et Cuerokee, $15,000.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.
†FRANCE (neuf), 30 mai.
*LA PROVENCE, 6 juin.
*LA SAVOIE, 13 juin.
†FRANCE (neuf), 20 juin.
*LA PROVENCE, 27 juin.
*LA LORRAINE, 4 juillet.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.
Nouvelle-Orléans-Havre directe,
S. S. LOUISIANE, 4 juin
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$33.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT. Division C., Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, No 100,058—Geo W. Rueff Sr vs Les Mineurs Mitchell — Attendu que Lucille Mitchell, veuve de J. A. Mitchell, du Conté de Hamilton, Etat du Tennessee, en sa capacité de gardienne ou tutrice dûment qualifiée de la personne et de la succession de ses enfants mineurs, à savoir : Morris Mitchell, William Mitchell, Alexander Mitchell, Thomas J. Mitchell et George Clark Mitchell, résidents du comté d'Hamilton, Etat du Tennessee, ont fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant auxdits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite gardienne ou tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.

Nouvelle Orléans, Lne, 9 mai 1912.

W. W. CUMMINGS, Député Greffier.

John Wagner, avocat.
11 mai—11 17 25—juin 1 8

VENTES A L'ENCAN

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Encoignure de Commerce de Valeur du Troisième District.

No 4839 Dauphine coin de la rue Deslondes.

Succession d'Anthony Bechr.

No 100,072—Cour Civile de District Division A.

EN vertu d'un jugement rendu et signé dans l'affaire sus intitulée, en date du 16 mai 1912 par l'Honorable T. C. W Ellis, juge de la Division A de ladite Cour je vendrai à l'enchère publique le JEUDI 20 juin 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir :

Un certain lot de terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 231, borné par les rues Dauphine, Deslondes, Bourgogne et l'avenue Jourdan, désigné comme lot A, sur un croquis de G. U Lewis, voyer, daté du 15 avril 1899, annexé à un acte de F. D Charbonnet, notaire, daté du 11 janvier 1900 et mesure suivant ledit croquis 53' sur la rue Dauphine sur 102' 11" 3" de profondeur et face à la rue Deslondes desquelles deux rues il en forme l'encoignure, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, No 4849 rue Dauphine, sujet à un bail en faveur d'Aug. Carrère, au taux de trente cinq dollars par mois se terminant le 30 avril 1914, avec le privilège de le renouveler pour une durée de deux ans ou plus aux mêmes conditions.

Acheté de P. H. Grun, suivant acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté du 11 janvier 1900, Reg. C 0. 175 Page 159

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et le solde en un ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, représentés par des billets à ordre de l'acquéreur, portant six pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque privilège de vendeur, l'acquéreur devra assurer les améliorations jusqu'à concurrence de la portion de crédit et devra transférer la police au porteur des billets l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans appréciation et cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour obliger le paiement des billets à ordre, et toutes autres clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur devant assumer et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, et déposer avec l'enchanteur un acompte du prix de la vente de dix pour cent du montant de l'adjudication et aura droit aux loyers depuis la date de l'acte de vente notariée. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CHARLES ROTH, Encanteur,
National Realty Co. Ltd.
No 604 Commercial Place.
Chas F. Claiborne, avocat.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

Louis C. Spear

AVENUE JUDICIAIRE

Propriété du Quatrième District.

Charmant Cottage Double sur un Terrain 50'x125'

Nos 742 et 746 rue Quatrième, encoignure de la rue Annonciation.

MARDI, LE 25 JUIN 1912.

Succession de Elsa Rehnick, Veuve de Patrick Norton.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Div. C—No 100,338.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet — Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, MARDI, le 25 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, ledit ordre étant en date du 17 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de la Nouvelle Orléans, dans l'île et borné par les rues Annonciation, Quatrième Chippewa et Washington, désigné comme lot No 1, et forme le coin des rues Annonciation et Quatrième, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Quatrième sur cent vingt-cinq pieds (125') en profondeur façade à la rue Annonciation ; le tout d'après un plan dressé par C. T. Dunbar, en date du 10 mai 1847, déposé en l'étude de James P. Gilly, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un cottage double ayant 7 chambres, hangar, etc., de chaque côté, entrée pour voitures sur un côté commune par les Nos 742 et 746 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, représenté par billets de l'acquéreur, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant honoraire d'avocat en cas que les billets ne soient pas payés. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1912, au-dessus et en plus du prix d'achat et devant payer pour l'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire.

25 mai—25—juin 2 9 16 23 25

—Tu m'avais assuré.... puisque tu n'avais pas le courage de te débarrasser de lui.... de t'en débarrasser réellement.... que tu saurais toujours si bien le surveiller, qu'il ne se retrouverait jamais sur ma route.... et surtout.... qu'il ne reviendrait jamais à Paris!.... où c'est, pour lui-même, une telle imprudence de se hasarder!.... J'avais même espéré que tu aurais eu, enfin, une fois, cette force qui t'a manqué toujours pour les actes décisifs.... Ne pouvait-il naufrager dans ces sombres mers, où s'engloutissent tant de pauvres bateaux!.... puisque c'est là que tu l'avais enfin envoyé... Ah! Mathias!.... Mathias!... cet homme ne devrait plus être sur cette terre!

—Tu as raison, murmura Mathias, en passant fébrilement la main sur son front, tu as raison : j'ai toujours reculé devant certains actes, devant la brutalité suprême, non pas par crainte de commettre l'acte lui même, mais par une sorte de prescience, que si je tuais quelqu'un pour arriver à mon but, ce serait justement cela qui m'empêcherait d'y parvenir! Mais maintenant.....

— Maintenant, ce misérable peut nous retrouver.... et nous ne le tromperons pas, lui!.... Ce soir, quand je t'ai aperçu pour la première fois, dans le salon du ministre, tu me tournais le dos .... je t'ai deviné tout de suite .... Et moi, qu'ai-je de changé en moi!....

—Que tu es encore plus belle que jadis!

—Et lui.... lui, a-t-il pris la peine au moins de se déguiser? .... Ou promène-t-il sa même personnalité à travers l'existence, avec son insouciance de bohème, d'alcoolique!....

—J'ignore de quelle personnalité il se sera affublé maintenant .... s'il aura même jugé nécessaire de se déguiser moralement; car je n'ai fait que l'entrevoir : "mais toujours pareil à lui-même!....." avec seulement quelque dix ans de plus sur sa grosse face, sur sa lourde personne!.... Je n'ai pas eu une seconde d'hésitation, quand je l'ai vu descendre un escalier de la gare Saint-Lazare; tandis que je montais celui qui se trouve en face....

—Mais alors.... tu l'as suivi... tu sais où il habite.... ce qu'il fait!.... Et tu as déjà dû prendre toutes les dispositions, pour que jamais mon mari ne puisse se trouver, comme toi, montant un escalier, que lui descendra... ou le rencontrer dans la rue.... et s'emparer de lui, sûrement, pour obtenir enfin qu'il lui livre ce secret, qu'il n'a défendu, jadis, que parce qu'il était persuadé que tu le sauverais.... Et nous serions perdus, alors, toi et moi!

Mathias leva son poing fermé, et sembla frapper l'air comme d'une massue.

—Ce que je n'ai pas fait autrefois, dit-il d'une voix redevenue très simple.... ce sera fait cette nuit.... cette nuit ou plutôt ce matin; car il est une heure!.... Oui, cela doit achever de s'accomplir en ce moment même!...

—Mais.... tu ne vas pas te compromettre!.... balbutia la princesse.

—Parbleu!....

—As-tu des hommes sûrs?....

—Des hommes et des moyens si sûrs qu'il ne viendra à personne l'idée de rechercher le cadavre, là où je l'aurai fait disparaître.... Et peut-être, Léone, aurais-je dû te cacher tout ceci, ne t'apprendre mon angoisse que demain, quand j'aurais pu en même temps te rassurer.... Je n'ai pas pu résister au besoin de te parler.... de mettre tout en commun avec toi, comme autrefois..... Et puis, je me disais que si.... ce qui est bien improbable.... mais enfin, s'il survenait une anicroche, et que, dans les journaux, il en soit question, tu devais être prévenue, pour n'avoir pas même une seconde de trouble.....

—Oui.... oui.... tu as bien fait.... je devais être avisée.... Mais puisque tu me promets.... car tu me promets bien, cette fois?.....

—Demain, Léone, tu seras délivrée de toute inquiétude ..... Mais tu me promets, aussi, que l'amour renaîtra entre nous?

—J'y risquerai ma vie, sais-tu bien?....

—Ne risquerai-je pas la mienne autant que toi?.... Et, puisque tu crois à la fatalité, à ce qui est écrit au Livre du Destin, pouvons-nous poursuivre notre existence autrement que liés ensemble, puisque, sans avoir rien fait pour cela l'un et l'autre, nous nous retrouvons au milieu de ce danger!.... N'envisages tu pas ce que nous sommes capables de réaliser à nous deux? .... Si tu as accepté l'amour de ce vieil homme, n'as-tu pas les plus profondes ambitions?.... Et si tu es devenue la mère de sa fille, n'avons-nous pas un fils? .... charmant, beau, de la plus suprême distinction?....

—Ah!.... quel rêve évoques-tu là, Mathias, presque une folie!.....

—Que ne réaliserons-nous pas à nous deux!.... Mais te voici presque à ta porte.... Ah! te quitter, déjà?....

—A demain, Mathias....

Cette fois, ce fut elle qui chercha ses lèvres.

Mais elle semblait bien souverainement indifférente, et le docteur, parfaitement respectueux, quand il la fit descendre de l'auto, à la porte de son palais de Neuilly.

***

Lorsque le docteur Mathias Gévolski rentra dans l'ancien petit hôtel qu'il habitait au fond d'un jardin, derrière le vaste immeuble moderne, situé rue Notre-Dame-des Champs, où il avait installé sa clinique—son fils, qui guettait son retour avec la plus fiévreuse impatience, alla le recevoir à la porte du vestibule.

—Ah!.... père!.... mon père!.....

Il l'embrassait de toute sa tendresse avec quelque chose d'enfantin,—mais était aussitôt glacé par la parole si sèche du docteur.....

—Pourquoi n'es-tu pas venu au ministère, ce soir? demandait Gévolski.

—Tu m'avais laissé ma soirée, papa.... et tu m'avais dit qu'il y aurait une telle foule!.... J'ai horreur du monde, tu sais, bien que je t'obéisse toujours, quand tu désires qu'on me voie.... Et si tu m'en avais exprimé le désir?.....

—Bien!.... bien!.... fit Mathias avec un haussement d'épaules : cela n'a pas d'autre importance.... Evidemment, tu te serais ennuyé dans ce monde officiel.... J'aurais été heureux simplement, de te présenter à la femme du maharajah de Kiwani.

Son fils, à ce nom, parut étonné.

—Oui, dit son père affectant toujours un ton indifférent : je l'avais déjà rencontrée à Calcutta, lors de mon voyage dans l'Inde..... et comme il est possible que tu voyages quelque jour par là, je t'aurais préparé l'hospitalité, que son auguste époux ne manquera pas de t'offrir.... Cela se retrouvera, d'ailleurs; car la princesse va habiter Paris..... Bonsoir, petit!

Après une taloche assez amicale à son fils, Mathias pénétrait dans son cabinet, où, demeurant debout, il décacheta rapidement quelques lettres.

Stanislas l'avait suivi, et très timidement s'approchait de lui.

—Tu ne vas pas te coucher, petit?

Le jeune homme, réussissant à vaincre la gêne qu'il éprouvait toujours devant son père, et qui était un peu de la terreur ce soir, répondit d'un ton enjoué :

—Puis-je demander audience à mon illustre papa?

—Tu as joué, toi!.... dit Mathias en continuant de parcourir des lettres.

—Pas du tout, papa!.... Je n'ai même pas touché une carte depuis trois mois.... du moins dans le sens que tu y ajoutes : si tes espions te renseignaient bien, ils t'auraient dit que je ne mets presque plus les pieds au cercle .... Je n'ai jamais été, du reste, ni grand joueur, ni grand fêtard, bien que tu garnisses toujours si amplement ma poche : j'ai, de plus en plus, le désir d'une vie simple, familiale..... loin du monde.... loin des honneurs.... Je t'en demande pardon, papa, à toi si brillant.... je sais que je t'ai causé une grande déception, puisque tu m'aurais voulu glorieux comme toi.... Mais, si j'avais suivi une telle voie, cela m'eût peut être rendu égoïste.....

—Suis-je donc égoïste avec toi?.....

—Tu es une telle perfection, toi, papa!..... tandis que moi, je ne puis me dissimuler que je suis plutôt un faible: je me serais fatalement laissé griser, si je fusse devenu le moins du monde célèbre..... tandis que, puisqu'il n'existe pas, pour nous, d'inquiétudes pécuniaires..... que je n'ai pas à me créer de situation ..... j'ai mis toutes mes ambitions, dans ces seuls mots : aimer, entourer mon père.... Seulement, un jeune homme tout seul, cela ne sait pas très bien aimer : je m'en aperçois sans cesse, puisque je dis tant de choses qui te heurtent..... que, souvent, j'ai avec toi, des maladresses que je déplore ensuite .... tandis que j'ai la certitude que, lorsque nous serons deux à t'aimer, à te cajoler, à te faire une maison riante.... et, surtout, quand nous t'aurons donné la joie de faire courir ici des petites êtres qui t'appelleront grand-père.....

La main de Mathias se posa lourdement sur l'épaule de Stanislas.

—Assez, mon garçon!.....

—Mon père! fit le jeune homme avec presque une révolte.

A continuer.